

PÉRISCOLAIRE ARCHES

DOCUMENT D'INFORMATION

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

En partenariat avec la mairie de Arches, la Ligue de l'enseignement des Vosges organise, durant l'année scolaire 2026-2027, les accueils périscolaires, extrascolaires et mercredis récréatifs de la commune.

La Ligue de l'Enseignement des Vosges est un mouvement d'Éducation Populaire laïque et indépendante et une Fédération d'associations. Elle accompagne l'École Publique dans sa mission éducative. Par ses activités culturelles, sportives et de loisirs, la Ligue agit avec et pour les Vosgiens dans le respect de valeurs universelles de solidarité, de laïcité, de fraternité et de citoyenneté, valeurs fondatrices de notre République.

LE PÉRISCOLAIRE

TARIFICATION

Horaires d'accueil	QF inférieur ou égal à 640	QF supérieur ou égal à 641
Matin 7h15-8h30	1€00	1€10
Midi 12h-13h30	5€20	5€30
Soir 16h-17h15	1€00	1€10
Soir 17h15-18h30	1€00	1€10

Pour les enfants scolarisés ET résidents à ARCHES, la commune prend en charge une participation de 0.10cts/heure/enfant pour le périscolaire à déduire des tarifs affichés ci-dessus.

LES MERCREDIS RECREATIFS

TARIFICATION

Horaires d'accueil		QF inférieur ou égal à 640	QF supérieur ou égal à 641
Matin 7h15-12h*	Arches	5€00	5€20
	Extérieurs	8€00	8€20
Repas 12h-13h30	Arches	5€20	5€40
	Extérieurs	8€20	8€40
Après-midi 13h30-18h30*	Arches	5€00	5€20
	Extérieurs	8€00	8€20

*Accueil échelonné de 7h15 à 9h

Départ échelonné de 16h à 18h30

Tarifs prenant en compte une participation de la CAF des Vosges dans le cadre de la prestation de service

Nous donnons aux enfants une place claire dans nos fonctionnements, avec des règles explicitées, argumentées dès le début et négociées chaque fois que cela est possible. Nous leur reconnaissons une identité propre et nous leur permettons de s'exprimer dans la limite des règles énoncées.

Nous leur proposons des loisirs de qualité, pour tous, dans un cadre sécurisé avec une équipe qualifiée, où chacun agit à son rythme, selon ses besoins et respecte le bien être des autres.

Notre projet éducatif
en vidéo



ADRESSE

Groupe scolaire Jean Haedrich
5 rue de la mairie 88380 Arches



INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRE / MERCREDIS RÉCRÉATIFS

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027



DOSSIER D'INSCRIPTION ET RÉSERVATIONS À FAIRE SUR :



[HTTPS://CENTREDEARCHES.LEPORTAILFAMILLE.FR/](https://centredearches.leportailfamille.fr/)



- 1 S'inscrire sur la plateforme
- 2 Compléter le dossier d'inscription
- 3 Accéder aux différentes fonctionnalités



Réservations

- Visualiser les temps d'accueil disponibles
- Inscrire les enfants jusqu'à 48h avant

Plateforme de contact Renseignements

- Consulter / modifier les renseignements connus
- Télécharger des documents
- Formulaire de contact

Factures et règlements

- Consulter les factures
- Paiement par virement, chèque ou espèces

**POSSIBILITÉ
D'INSCRIPTION LORS
D'UNE PERMANENCE :**
à l'école - espace périscolaire
Vendredi 28 août 2026
10h-12h et 13h30-17h

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

Ligue de l'enseignement des Vosges

Brigitte VAUTHIER

☎ 03 29 69 64 63

✉ vse@fol-88.com

FÉDÉRATION **VOSGES**

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

 **arches**
VOSGES